



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/395

18 juillet 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission d'études 3 des radiocommunications (Propagation des ondes radioélectriques)

1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-R aura lieu à Genève, du 9 au 10 octobre 2006, faisant suite aux réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M (28 septembre – 6 octobre 2006, voir la Lettre circulaire 3/LCCE/26 du 7 juillet 2006).

La réunion de la Commission d'études aura lieu au siège de l'UIT, à Genève. Les services directement liés aux réunions (enregistrement des délégués, distribution des documents, etc.) seront regroupés dans le même bâtiment. La réunion débutera à 9 h 30 et l'enregistrement commencera à 8 h 30. Pour accéder au comptoir d'enregistrement situé **dans le bâtiment Montbrillant, tous les délégués devront emprunter exclusivement l'entrée Montbrillant** le jour de l'ouverture.

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 3 est reproduit à l'Annexe 1. Les contributions des participants seront traitées conformément à la Résolution UIT-R 1-4.

Les Questions assignées à la Commission d'études 3 se trouvent à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/ITU-R/publications/download.asp?product=que03&lang=f>.

2.1 Adoption de projets de Recommandation lors de la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4)

Un projet de nouvelle Recommandation UIT-R P.[UWB.PROP] (Document 3/47) et deux projets de révision des Recommandations UIT-R P.834-5 et UIT-R P.373-7 (Documents 3/48 et 3/50 respectivement) sont soumis pour adoption aux réunions de la Commission d'études conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4.

Conformément aux § 2.25 et 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4, les titres et résumés des projets de Recommandation sont repris dans l'Annexe 2.

2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4)

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de Commission d'études ou qui, faute de temps, n'ont pas pu être présentés dans les langues de travail avant la réunion.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à la Commission. Après examen, la Commission pourra décider de les faire adopter par correspondance. Dans ces cas-là, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption en même temps que celle d'approbation (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (voir aussi le § 2.3 ci-dessous).

Conformément au § 2.25 de la Résolution UIT-R 1-4, l'Annexe 3 à la présente Circulaire contient la liste des sujets qui seront traités au cours des réunions des Groupes de travail qui précéderont la réunion de la Commission d'études et qui pourraient donner matière à projet de Recommandation.

2.3 Décision concernant la procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la Commission d'études décidera de l'éventuelle procédure d'approbation de chaque projet de Recommandation qu'il s'agit de faire adopter conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-4. La procédure d'approbation sera alors ouverte. Le texte en question sera soit soumis à la prochaine Assemblée des radiocommunications, soit envoyé aux Etats Membres pour être examiné pour adoption par le biais de la procédure de consultation; ou à défaut la Commission d'études peut décider d'appliquer la procédure PAAS, visée au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4.

3 Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

4 Participation

Les services d'interprétation seront fournis sur la base des inscriptions de participants parvenues un mois avant la réunion.

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 4) (le photocopier si nécessaire). En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel>.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 4

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 3 des radiocommunications

(Genève, 9 et 10 octobre 2006)

- 1** Ouverture de la réunion
- 2** Adoption de l'ordre du jour
- 3** Désignation du Rapporteur
- 4** Constitution du Groupe de rédaction
- 5** Rapport du Président
- 6** Rapports des Groupes de travail et du Groupe d'action
 - GT 3J
 - GT 3K
 - GT 3L
 - GT 3M
- 7** Examen des Recommandations nouvelles ou révisées
 - 7.1** Recommandations pour lesquelles a été notifiée l'intention de demander l'adoption (voir Résolution UIT-R 1-4, § 10.2.2 et § 10.4)
 - adoption du texte par la Commission d'études
 - décision sur la procédure d'approbation à suivre
 - 7.2** Recommandations dont l'inscription à l'ordre du jour n'était pas expressément prévue (voir la Résolution UIT-R 1-4, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
 - Décision de présentation pour adoption
 - Décision concernant l'éventuelle procédure d'approbation à suivre
 - 7.3** Mise à jour des Recommandations au titre de la Résolution UIT-R 44-1
- 8** Examen des Questions nouvelles et révisées et des Questions à maintenir à l'étude
- 9** Résolutions et Vœux intéressant la Commission d'études 3
- 10** Maintien d'autres Recommandations et Rapports
- 11** État d'avancement des Manuels
- 12** Examen des travaux intéressant le Secteur du développement de l'UIT
- 13** Liaison avec d'autres groupes
- 14** Principaux résultats de la Conférence régionale des radiocommunications (CRR-06)
- 15** Préparation de la RPC-07 et de la CMR-07
- 16** Examen des programmes de travail futurs et d'un calendrier provisoire des réunions
- 17** Divers

D.G. COLE
Président de la Commission d'études 3

ANNEXE 2

Titres et résumés des projets de Recommandation

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R P.[UWB.PROP]

Doc. 3/47

Méthodes de prévision de la propagation pour la planification des applications à bande ultra-large dans la gamme 1 GHz - 10 GHz

Ce projet de nouvelle Recommandation définit les conditions d'exploitation ainsi que les catégories d'affaiblissement sur le trajet et fournit des méthodes d'estimation de l'affaiblissement sur le trajet pour la bande ultra-large (UWB) dans ces conditions. La Recommandation devra être utilisée pour définir le bilan de liaison UWB.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.834-5

Doc. 3/48

Effets de la réfraction troposphérique sur les ondes radioélectriques

La Recommandation UIT-R P.834-5 décrit la méthode de calcul de certains effets de réfraction sur la propagation des signaux radioélectriques à utiliser lors de la planification des liaisons de Terre et des liaisons Terre vers espace. Cette révision tient compte des résultats des dernières études relatives à la perte ou au gain de signal provoqués par les effets de la réfraction pour une onde traversant l'atmosphère dans sa totalité.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.373-7

Doc. 3/50

Définitions des fréquences maximale et minimale de transmission

La Recommandation UIT-R P.373-7 contient les définitions des fréquences maximale et minimale de transmission. Ces définitions sont utilisées par les scientifiques et les exploitants de services de radiocommunication et sont employées dans les Recommandations UIT-R relatives aux méthodes de prévision de la propagation et aux questions opérationnelles. La révision proposée actualise les définitions des fréquences maximale et minimale de transmission utilisées dans les méthodes de prévision de la propagation.

ANNEXE 3

Sujets à traiter aux réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M qui se tiendront immédiatement avant la réunion de la Commission d'études 3 et pour lesquels des projets de Recommandation seront éventuellement élaborés

Groupe de travail 3J

- Nouveau tableau de données sur la densité de la couche nuageuse (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.311-12)
- Courbes de propagation de l'onde de sol entre 10 KHz et 30 MHz (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.368-8)
- Bruit radioélectrique (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.372-8)
- Modèle des arêtes en lame de couteau en cascade pour le calcul de l'affaiblissement dû à la diffraction en utilisant un profil de trajet (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.526-9)
- Affaiblissement dû à la végétation (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.833-5)
- Facteurs de propagation qui influent sur les systèmes utilisant des techniques de modulation numérique dans les bandes d'ondes kilométriques et hectométriques (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1321-1)
- Dynamique des précipitations (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)
- Données de propagation nécessaires pour la conception de liaisons optiques en espace libre (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)
- Conversion de statistiques d'intensité de pluie avec un temps d'intégration variable en données statistiques avec un temps d'intégration d'une minute (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)
- Effets des matériaux de construction et des structures sur la propagation aux fréquences supérieures à 100 MHz environ (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)

Groupe de travail 3K

- Etalement angulaire pour la propagation des ondes par système MIMO (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1238-4)
- Taux moyen de précipitation sur une zone pour estimer la couverture simultanée des systèmes d'accès radioélectriques à ondes millimétriques (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1410-3)
- Extension de la gamme de fréquences applicable, dans la formule de prévision de l'affaiblissement pour la propagation par dessus les toits (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1411-3)
- Méthodes de prévision de la propagation propre à chaque type de trajet (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)

Groupe de travail 3L

- Représentation de la variabilité de foF2 et de la MUF (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.533-8)
- Extension à 16 000 km de la distance de propagation dans la méthode de prévision dans la bande des ondes kilométriques (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.684-4)
- Caractéristiques ionosphériques de référence de l'UIT-R (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1239)
- Méthodes de prévision des MUF de référence et d'exploitation et du trajet des rayons de l'UIT-R (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1240)
- Méthode de prévision des caractéristiques de propagation pour les systèmes numériques en ondes décimétriques à propagation ionosphérique (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)

Groupe de travail 3M

- Méthode de prévision pour évaluer les brouillages hyperfréquences entre stations situées à la surface de la Terre à des fréquences supérieures à 0,7 GHz environ (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.452-12)
- Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de faisceaux hertziens à visibilité directe de Terre (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.530-11)
- Méthode de prédiction de l'affaiblissement dû à la pluie sur un trajet Terre vers espace (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.618-8)
- Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication mobiles terrestres Terre vers espace (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.681-6)
- Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication aéronautiques mobiles Terre vers espace (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.682-1)
- Données de propagation nécessaires pour la conception de liaisons optiques en espace libre (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)

ANNEXE 4 (en anglais seulement)



Registration Form
ITU-R Block Meetings
Geneva, Switzerland, 28 September - 10 October 2006

Radiocommunication Bureau

I wish to participate in

Table with 5 columns: WP 3J (28/9-6/10), WP 3M (28/9-6/10), WP 3K (29/9-6/10), WP 3L (3-6/10), SG 3 (9-10/10)

Mr. Mrs. Ms. Miss: (family name) (first name)

Accompanied by family member(s): (family name) (first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

- Head of Delegation, Deputy, Delegate
To be completed by representatives of Member States only

Name of Sector Member:

- Recognized Operating Agencies, Regional Telecommunication Organizations, Scientific or Industrial Organizations, Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems, UN, Specialized Agencies and the IAEA, Other Entities dealing with Telecommunication matters, Regional and other International Organizations, Associates

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company:
Street Address:
City/State/Code/Country:
Business tel.: Fax:
E-mail: In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting: Yes No
If yes, indicate one language only: English, Arabic, French, Chinese, Spanish, Russian

Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk

Date: Signature:

Table for BR Secretariat use only with columns: Approved (if applicable), Personal Section, Meeting Section, Pigeonhole

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau
Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland
Telephone: +41 22 730 5802
Telefax: +41 22 730 6600
Email: linda.kocher@itu.int

